



**Service diocésain
des Pèlerinages**

Messe du Pape François à Marseille

Samedi 23 septembre 2023



MESSE DU PAPE FRANCOIS à Marseille

**Notre évêque, Mgr Sylvain BATAILLE,
nous invite à prendre part à la messe
qui sera présidée par le Pape François à Marseille
le 23 septembre 2023
à l'occasion des Rencontres méditerranéennes.**

Le diocèse de Marseille organise, du 18 au 24 septembre 2023, des *Rencontres méditerranéennes*. Celles-ci ont pour objectif de faire dialoguer les cinq rives de la Méditerranée pour réfléchir ensemble aux grands défis auxquels elle fait face (disparités économiques, crises politiques, mouvements migratoires et changement climatique), valoriser les ressources dont elle dispose et ouvrir des nouveaux chemins de paix et de réconciliation dans lesquels les Eglises ont un rôle essentiel à jouer, au service du bien commun. ([Site diocèse de Marseille](https://www.diocese-saintetienne.fr))

Ces *Rencontres méditerranéennes* regrouperont des évêques et des délégués invités pour l'occasion. Elles ne sont donc pas ouvertes à un large public. En revanche, la messe du 23 septembre est ouverte à tous. Le service des Pèlerinages propose donc à ceux qui le souhaitent de se rendre à Marseille pour prendre part à cette eucharistie. L'aller-retour se fera sur la journée du 23 septembre.

Inscription : au plus tôt pour des raisons évidentes d'organisation

Date limite d'inscription : le 15 août 2023

- sur notre site : <https://www.diocese-saintetienne.fr/pelerinages>
- auprès de la Direction des Pèlerinages les jours d'ouvertures ci-dessous.

**Pendant la période de fermeture du service,
les inscriptions peuvent se faire en ligne
ou en version papier le cachet de la Poste faisant foi**

Organisation : DIRECTION DES PELERINAGES

1 rue Hector Berlioz – CS 13061, 42030 SAINT-ETIENNE Cedex 2
Mardi et jeudi de 9h30 à 12h00 et 14h30 à 17h00 / Tel : 04.77.59.30.10

Courriel : pelerinages@diocese-saintetienne.fr

Attention : fermeture estivale du 24 juillet au 16 août 2023 inclus

Agrément tourisme n°IM042110011

Assurance : Mutuelle Saint-Christophe

Garantie financière : Atradius France

PROGRAMME

À noter : seules les personnes inscrites via un service diocésain des pèlerinages ou une paroisse du diocèse de Marseille pourront accéder à la célébration.

Tout participant devra avoir un billet nominatif pour entrer dans le stade Vélodrome et une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport).

1^{ère} proposition : transport en cars

Matin : Départ du diocèse en car grand tourisme.

Il y aura un point de départ à Saint-Etienne Evêché (1 rue Hector Berlioz). D'autres points de ramassages pourront être mise en place en fonction du nombre et de la provenance des participants.

Trajet par autoroute pour une arrivée à Marseille en début d'après-midi.

Repas midi : pique-nique tiré du sac en cours de trajet.

Après-midi : Arrivée à Marseille vers 14h00 au plus tard. *Installation au stade Vélodrome pour participation à la messe présidée par le Pape François. Messe à 16h00 (horaire à confirmer).* Reprise du car après la messe pour trajet retour sur notre diocèse.

Repas du soir : pique-nique tiré du sac ou pris sur aire autoroute (à votre charge). Arrivée sur notre diocèse vers minuit.

PRIX par personne : 80 €

Ce prix comprend : le transport en car grand tourisme (65€), la participation aux frais d'organisation pour le diocèse de Marseille (15€).

Ce prix ne comprend pas : toutes les dépenses à caractère personnelle, toutes prestations non mentionnées dans ce prix comprend ci-dessus.

Si le nombre de 20 personnes n'est pas atteint à la date limite d'inscription, la Direction des Pèlerinages sera obligée d'annuler le pèlerinage.

CONDITIONS D'ANNULATION par le participant

Le remboursement sera effectué dès réception du justificatif d'annulation (certificat médical, etc.). **Frais de dossiers retenus : 30 €**

2^{ème} proposition : transport par vos propres moyens

Arriver à Marseille vers 14h00 au plus tard. *Installation au stade Vélodrome pour participation à la messe présidée par le Pape François. Messe à 16h00 (horaire à confirmer).*

PRIX par personne : 15 €

Ce prix comprend : la participation aux frais d'organisation pour le diocèse de Marseille (15€).

Ce prix ne comprend pas : toutes les dépenses à caractère personnelle, toutes prestations non mentionnées dans ce prix comprend ci-dessus.

CONDITIONS D'ANNULATION par le participant

Aucun remboursement ne sera effectué.



Règlements acceptés :

chèques, chèques-vacances, virement bancaire, espèces.

**Participation libre pour le travail préparatoire
du Service des Pèlerinages.**

Le programme indiqué peut subir des modifications en fonction des impératifs locaux.

Ce programme est soumis aux conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients. Les conditions générales de participation sont à télécharger sur notre site : <https://www.diocese-saintetienne.fr/pelerinages>
